



2017

5 propositions de l'ANPAA aux candidat-e-s à l'élection présidentielle – Le **bilan**





Élection présidentielle : les réponses des candidat-e-s aux 5 propositions de l'ANPAA

La consommation de drogues, licites et illicites, est à l'origine, chaque année en France, de près de **130 000 décès prématurés** (79 000 liés au tabac, 49 000 à l'alcool et 1 600 aux drogues illicites). Cette hécatombe a un coût pour la société estimé à près de **249 milliards d'euros par an, dont 122 milliards pour le tabac et 118 milliards pour l'alcool** : prise en charge des soins, coût de la prévention et de la répression, perte de production pour les entreprises et les administrations (arrêts maladies, accidents du travail), valeur des vies humaines perdues...

Afin d'attirer l'attention du futur(e) Président(e) de la République sur l'urgence à agir, l'ANPAA a envoyé aux candidats 5 propositions pour une politique cohérente et efficace en matière de conduites addictives. Selon un sondage, 57 % des Français considèrent que les positions des candidats sur la politique de santé seront déterminantes dans leur choix¹.

Au total, **7 candidats ont pris des engagements** : Nathalie Arthaud, Nicolas Dupont-Aignan, François Fillon, Benoît Hamon, Marine Le Pen, Emmanuel Macron, Jean-Luc Mélenchon. Benoît Hamon n'a pas fait part de ses engagements écrits, mais a invité l'ANPAA à participer à une table ronde sur les addictions, organisée au siège du Parti socialiste.

Si la plupart ont répondu précisément aux 5 questions posées par l'ANPAA, ce n'est pas le cas d'Emmanuel Macron et de François Fillon qui ont préféré envoyer une lettre d'intentions. Afin de pouvoir comparer les programmes, l'ANPAA a intégré ces réponses dans son bilan en déduisant l'engagement, ou l'absence d'engagement.

L'analyse des réponses montre que, si les propositions d'ordre général sur l'adoption d'une politique axée sur la réduction des risques et sur la prévention recueillent une adhésion massive, **plus de réticences s'expriment** quant à la mise en œuvre de **mesures précises, en particulier pour réduire le risque alcool**.

¹ Sondage OpinionWay sur « La santé dans les enjeux présidentiels », septembre 2016



Synthèse des engagements

Pour chacune des propositions, nous vous proposons ci-dessous le récapitulatif des engagements pris par les candidat-e-s. Certaines réponses ont pu être condensées pour des raisons de place. Nous vous invitons à consulter le site internet de l'ANPAA pour accéder à toutes les réponses en détail : www.anpaa.asso.fr/lanpaa/actualites/65-generales/851-propositions-anpaa-candidats-presidentielle.

	Programme ambitieux axé sur la RDRD	Débat sur légalisation du cannabis	Prix minimum de l'alcool	Information des consommateurs	Prévention à tous les âges	
						100%
						80%
						40%
						100%
						60%
						50%
						80%
	100%	43%	43%	71%	100%	



1. Prévenir les risques et réduire les dommages liés aux conduites addictives : une priorité de santé publique

La part de la population qui fume du tabac quotidiennement en France est supérieure à la moyenne des pays européens et est presque deux fois plus élevé qu'en Suède (12%)¹. De même, la consommation annuelle d'alcool en France est parmi les plus élevées des pays de l'OCDE avec 11,5 litres d'alcool pur par habitant contre 8,8 litres en moyenne. La France se distingue aussi par le nombre élevé de consommateurs réguliers de cannabis, estimé à 1,4 millions. Les addictions sans produit (jeux d'argent en ligne, jeux vidéo...) sont aujourd'hui bien documentées et de nouvelles drogues sont fabriquées chaque jour dans le monde entier, inondant un marché rendu notamment incontrôlable par Internet.

- ***Vous engagez-vous, si vous êtes élu-e, à adopter un programme ambitieux en matière de conduites addictives axé sur la réduction des risques et des dommages ?***

Il s'agit de :

- *élaborer et mettre en œuvre un plan national de réduction du risque alcool (PNRA),*
- *maintenir un programme national de réduction du tabagisme ambitieux et généraliser annuellement le dispositif « Moi(s) sans tabac » dont la première édition en novembre 2016² a connu un franc succès,*
- *développer et diversifier l'offre en matière de réduction des risques et des dommages auprès des usagers de drogues (matériel, traitements, internet, salles de consommation...)*

Pourquoi c'est important ?

- En 2014, près de 90% des jeunes de 17 ans avaient déjà bu de l'alcool et 70% avaient déjà fumé une cigarette. Plus préoccupant, 32% sont des fumeurs quotidiens, 12% font un usage régulier d'alcool et 9% consomment régulièrement du cannabis³.
- La seule pratique efficace consiste à mettre en place une politique globale de lutte contre les addictions, en s'intéressant autant aux comportements qu'aux produits.
- La réduction des risques et des dommages vise à prévenir et à diminuer les conséquences négatives, sanitaires et sociales, des conduites addictives induites par les drogues et activités licites et illicites, avec de meilleurs résultats tant pour la société que pour les individus.

¹ [Panorama de la santé 2015, OCDE](#)

² [Franc succès pour le premier Moi\(s\) sans tabac : le début d'une longue série?, Droit des non fumeurs, 01/12/16](#)

³ [Jeunes et addictions, éléments de synthèse, OFDT, Décembre 2016](#)



Engagements des candidats

 Nathalie Arthaud		Les pratiques addictives sont une maladie dont les déterminants sont sociaux bien avant d'être physiques. La première prévention des maladies de l'addiction consistera à changer radicalement le cadre social dans lequel nous vivons. Les jeux d'argent incontrôlés comme, souvent, l'alcoolisme et la toxicomanie se nourrissent de l'angoisse du lendemain qui taraude aujourd'hui la plus grande partie des travailleurs et de très nombreux jeunes.
 Nicolas Dupont-Aignan		Oui à chacune des propositions. Cependant, en ce qui concerne le développement et la diversification de l'offre en matière de réduction des risques et des dommages auprès des usagers de drogues, je suis opposé aux salles de consommation.
 François Fillon		Je m'engage à mener une politique de réduction des risques et des dommages liés aux conduites addictives. Mon action s'appuiera également sur le développement de l'éducation thérapeutique. Elle vise à aider l'individu et ses proches à comprendre une maladie et son traitement, à le rendre capable d'acquérir et maintenir les ressources nécessaires pour gérer de manière optimale sa vie. Un effort sera donc déployé pendant mon quinquennat pour former à l'éducation thérapeutique toutes celles et ceux qui auront à intervenir auprès des plus fragiles en matière de santé : la population à risque d'addictions en fait partie. J'organiserai entre fin 2017 et début 2018, des Etats Généraux de la Santé. Les associations seront appelées à y participer pour faire progresser la médecine et les soins au plus proche des personnes.
 Benoît Hamon		Pas de commentaire
 Marine Le Pen		Je plaide pour un développement de la prévention, et de l'éducation thérapeutique afin de lutter contre les facteurs de risques (dont tabac, alcool) en amont de la maladie et améliorer la qualité de vie des patients déjà atteints. Je m'engage à lutter activement contre les conduites addictives: campagnes de prévention ciblées sur les populations les plus à risque, accompagnement aux personnes souffrant d'addiction, et ainsi réduire les risques et limiter le développement de pathologies et de handicaps.
 Emmanuel Macron		Nous porterons un programme ambitieux en matière de prévention des risques. Le Plan gouvernemental de lutte contre les drogues et les conduites addictives 2013-2017 touche à sa fin. Nous fixerons de nouveaux objectifs nationaux et enclencherons une mobilisation générale en matière de prévention et de promotion de la santé, avec un objectif prioritaire : la génération française qui naît aujourd'hui sera la première génération sans tabac (augmenter le prix du paquet de cigarettes à 10 euros et travailler en parallèle à une harmonisation européenne).
 Jean-Luc Mélenchon		La RdRD passe par une politique générale de prévention : cours d'éducation à la santé dès le plus jeune âge au cours desquels la question des conduites addictives sera abordée. Certaines conduites addictives sont la conséquence d'une dégradation des conditions sociales (ex de la Grèce): un programme ambitieux et cohérent en matière de conduites addictives ne peut faire l'impasse sur la question sociale.



2. Organiser un débat public sur la légalisation du cannabis

Alors que la France est le seul pays d'Europe où plus de 15% de la population consomme régulièrement du cannabis, il est temps de faire le constat qu'il n'y a pas de société sans drogue et que la politique actuelle de prohibition du cannabis – l'une des plus répressives d'Europe – est un échec et de s'orienter vers une légalisation encadrée, comme pour l'alcool, le tabac, les jeux d'argent en ligne.

- ***Vous engagez-vous, si vous êtes élu-e, à organiser un débat public, préalable à une révision de la loi de 1970 sur le statut et l'usage du cannabis ?***

Ce débat doit être fondé sur une appréhension objective des données, visant à informer sur les effets et les risques des produits, en évitant toute dramatisation sans rapport avec la réalité qui décrédibilise les messages auprès des consommateurs.

Pourquoi c'est important ?

- La consommation de cannabis atteint un niveau très élevé : 700 000 Français âgés de 15 à 75 ans en consomment quotidiennement ; près du double consomme au moins 10 joints par mois.
- La moitié des jeunes de 17 ans a déjà consommé du cannabis et 14% présenteraient des signes de consommation problématique.
- 84% des Français pensent que la législation actuelle est inefficace et 52% sont favorables à l'ouverture de ce débat à la faveur de l'élection présidentielle de 2017⁴.
- De plus en plus de pays (plusieurs Etats américains, Canada, Uruguay...) explorent des voies différentes à l'égard de l'usage simple de cannabis.
- Une légalisation encadrée par un contrôle strict de la filière et une réglementation de la consommation permettraient d'améliorer la qualité des produits et la prévention en vue d'une réduction des risques et des dommages et d'assécher les circuits de distribution de l'économie souterraine.

⁴ [Sondage : 52% des Français favorables à la vente du cannabis sous contrôle de l'Etat - Le Parisien, 09/10/2016](#)



Engagements des candidats

 Nathalie Arthaud		Bien sûr je ne suis pas opposée à l'idée d'un débat sur cette question et je suis favorable à la dépénalisation du cannabis. Mais sa légalisation du cannabis serait-elle un progrès ? Il est bien difficile de le dire. Des médecins ou d'autres professionnels de ces questions devraient pouvoir y réfléchir, en ayant pour seul objectif de combattre les toxicomanies. La recherche de paradis artificiels est une fuite devant une réalité souvent triste et décevante, qui tient de l'autodestruction. Reste à savoir comment faire reculer les toxicomanies dans une société qui tend à les entretenir, à les développer et même à en engendrer de nouvelles.
 Nicolas Dupont-Aignan		Je ne suis pas favorable à une dépénalisation du cannabis, un débat public sur cette question semble donc superflu. La lutte contre les trafics ainsi que des campagnes de sensibilisation plus poussées sont nécessaires.
 François Fillon		La légalisation serait un signal fort de consommation chez les jeunes. On sait les effets dévastateurs de sa consommation sur la sphère cognitive et sur la précipitation de l'émergence de maladies mentales. Sa légalisation ne diminuerait pas les trafics et activités criminelles qui se reporteraient sur des drogues plus dures. Une politique d'information, de prévention est possible même en absence de dépénalisation. Je ne vois d'ailleurs pas en quoi la dépénalisation faciliterait une politique de prévention, argument souvent avancé.
 Benoît Hamon		Parce que les politiques répressives n'ont produit aucun résultat tangible ces dernières décennies, je souhaite passer d'une logique de répression à une logique de prévention et de protection. Ainsi pour mieux contrôler sa toxicité et lutter contre les réseaux criminels, je légaliserai le cannabis. Les centaines de millions d'euros aujourd'hui consacrés à la répression seront consacrés à la prévention du cannabis et de toutes les formes d'addiction. Le budget de la prévention et son évolution seront inscrits dans la loi afin de pouvoir la piloter. Cette légalisation avec une distribution gérée et contrôlée par l'Etat, permettra d'assécher le marché noir.
 Marine Le Pen		Je ne pense pas qu'un débat spécifique sur la question doive être engagé par la puissance publique. Cela n'empêche pas que des discussions aient lieu, notamment dans les milieux scientifiques et médicaux, sans dogmatisme et sur la base des dernières avancées scientifiques. En revanche, je m'engage à soutenir les associations de lutte contre les conduites addictives, et à développer des campagnes de prévention chez les populations les plus à risque.
 Emmanuel Macron		Nous organiserons un large débat au sein de la société sur l'évolution des politiques de réduction des risques à l'égard des usagers de drogues. S'agissant du cannabis, la politique actuelle de prohibition est parfaitement inefficace. Nous proposons d'adopter la logique inverse : une procédure minimale, une sanction immédiate et une dissuasion tangible. L'individu interpellé devra s'acquitter d'une contravention dont le montant sera suffisamment élevé pour être dissuasif. Nous agirons en examinant concrètement les impacts de ces mesures sur la santé des Français.
 Jean-Luc Mélenchon		Sans compter les nombreux effets bénéfiques en matière d'ordre public, pour mettre fin aux trafics et à la logique répressive, seule la légalisation permettra, d'une part, de contrôler la qualité des produits, et, d'autre part, de mettre en place une politique efficace de prévention. Nous proposons donc de : - Établir un diagnostic global des consommations, dont les anxiolytiques et viser une politique de RdR plutôt que de répression des consommateurs - Légaliser et encadrer la consommation, la production et la vente de cannabis - Affecter les recettes des taxes sur le cannabis à des programmes de prévention et d'aide à la désintoxication



3. Réduire la consommation d'alcool chez les jeunes

Toutes les études économiques montrent que le prix est un facteur déterminant dans la décision d'achat et de consommer. C'est d'autant plus vrai pour les jeunes qui ont, en général, un budget serré et qui sont davantage sensibles aux prix. Cela s'est d'ailleurs vérifié avec la hausse des prix du tabac qui a conduit à une réduction de la consommation chez les jeunes.

- *Si vous êtes élu-e, seriez-vous favorable à la mise en place d'une politique de prix minimum de l'alcool afin de réduire la consommation chez les jeunes ?*

Le prix unitaire minimum (MUP) est un prix plancher fixé en fonction de la quantité d'alcool pur contenue dans un produit. Pour établir le prix de chaque boisson, le prix minimum par unité d'alcool est multiplié par le nombre d'unités que la boisson contient. En Ecosse par exemple, le prix minimum est de 50 pence (0,60 €) par unité d'alcool.

Pourquoi c'est important ?

- Le MUP est une mesure qui touche surtout les boissons d'entrée de gamme. Or c'est l'alcool bon marché que les jeunes et les consommateurs excessifs achètent et consomment en priorité.
- Une politique de prix sur les boissons alcooliques réduit la consommation et les conséquences sanitaires : une étude canadienne a montré qu'une augmentation de 10% du prix minimum moyen de toutes les boissons alcoolisées se traduit par une diminution de 32% des décès attribués à l'alcool en Colombie-Britannique.
- L'OCDE préconise d'agir sur les prix pour réduire les dommages dus à l'alcool, notamment chez les jeunes. Le prix minimum a ainsi été approuvé par le Parlement écossais, il est à l'étude en Irlande et en Estonie, et d'autres pays devraient suivre.
- Cette politique permettrait d'encourager la production de boissons alcoolisées moins fortes.

⁵ [The relationship between minimum alcohol prices, outlet densities and alcohol-attributable deaths in British Columbia - Revue Addiction, 21/03/2013](#)



Engagements des candidats

 Nathalie Arthaud		<i>Faut-il offrir à la vente des produits moins dosés ? Vous êtes les mieux placés pour en juger. Ce dont je suis certaine par contre, c'est qu'il est indispensable d'empêcher toute publicité pour l'alcool.</i> <i>Alors que l'alcool tue environ 60 000 personnes par an, de plus en plus jeunes, un amendement qui assouplit la loi Evin a été adopté fin 2015, l'amendement qui assouplit la loi Evin constitue un vrai recul dans la lutte contre l'alcoolisme, d'autant plus qu'il valorise aussi certains alcools forts. C'est déplorable !</i>
 Nicolas Dupont-Aignan		<i>Cette proposition est intéressante et envisageable. Couplée à une justice plus efficace en cas d'infraction liée à l'alcool, ainsi qu'à une meilleure communication des conséquences d'une consommation excessive d'alcool dans les écoles (lycées, universités). J'en profite pour rappeler que je suis partisan d'une interdiction de la vente d'alcool sur les autoroutes.</i>
 François Fillon		<i>Ma politique s'appuiera surtout sur une meilleure information de la population en matière de santé et le développement du sens de la responsabilité, dès le plus jeune âge. Des actions seront également déployées pour mieux intégrer les parents dans le processus éducatif des enfants. Notre société a perdu ses repères. Dans cette société, les enfants et les adolescents voient mal leur avenir, et ils ont quelquefois du mal aussi à envisager celui de leurs propres parents. L'alcool ou la consommation de drogue s'introduit dans la vie des plus jeunes pour créer une compensation illusoire au découragement, à l'ennui, et à l'absence de projet. La construction d'une société plus juste, plus enthousiaste, plus entreprenante participera à la lutte contre l'addiction à l'alcool ou à la drogue.</i>
 Benoît Hamon		<i>Je proposerai une politique ambitieuse de prévention en luttant contre le tabac, l'abus d'alcool, la mauvaise alimentation, l'air pollué.</i> <i>Parce que le tabac et l'abus d'alcool sont des fléaux, nous renforcerons le contrôle de l'interdiction de vente aux mineurs et imposerons l'impunité zéro pour l'alcool au volant par des contrôles simplifiés pour les forces de l'ordre. Nous financerons de grandes campagnes de prévention et taxerons davantage la publicité pour l'alcool.</i>
 Marine Le Pen		<i>Je reste ouverte à la question, mais cela ne fait pas partie de mon projet. Si une telle mesure devait s'appliquer, cela devrait se faire évidemment en concertation avec les acteurs du vignoble français. Il faut préserver nos vignerons de nouvelles attaques qui pourraient les mettre en difficulté. Cependant, il est nécessaire de lutter contre l'alcoolisation massive des jeunes, et des moins jeunes, de même que l'alcoolisme chronique. Un véritable accompagnement sera plus efficace que des mesures d'ordre financier.</i>
 Emmanuel Macron		Emmanuel Macron n'aborde pas cette question dans son courrier.
 Jean-Luc Mélenchon		<i>Nous ferons appliquer strictement l'interdiction de la vente d'alcool aux mineurs. Néanmoins, le programme l'Avenir en commun ne se prononce pas à ce jour sur la politique de prix minimum de l'alcool. Nous sommes en revanche tout à fait ouverts à la discussion avec des spécialistes et des citoyens à ce sujet. Un débat public à ce sujet pourra être mis en place à cet effet.</i>



4. Assurer l'information des consommateurs sur les boissons alcoolisées

Si la consommation de boissons alcooliques s'inscrit dans une recherche de plaisir qu'il ne saurait être question de nier, les consommateurs doivent être conscients des risques liés à l'alcool afin qu'ils gèrent leur consommation avec le moindre risque.

- *Vous engagez-vous, si vous êtes élu-e, à rendre obligatoire l'information des consommateurs sur les boissons alcoolisées ?*

Chaque boisson doit contenir, a minima, les informations suivantes par unité ou par contenant :

- la quantité d'alcool pur qu'elle contient,
- l'apport calorique,
- sa composition avec notamment la teneur en sulfites,
- sa teneur en résidus de pesticides et autres produits phytosanitaires,
- une mention plus visible du risque pour les femmes enceintes. Le pictogramme , illustrant le "zéro alcool pendant la grossesse", doit ainsi être présent sur chaque contenant.

Pourquoi c'est important ?

- La viticulture qui représente moins de 4% des terres cultivées consomme 20% des pesticides utilisés en France.
- La lutte contre le surpoids et l'obésité repose en grande partie sur l'information du consommateur sur les calories qu'il consomme sous diverses formes, dont les boissons alcoolisées.
- Un demi de bière à 5° contient 120 calories et un verre de vin de 12° 70 calories. L'apport calorique lié à l'ingestion d'alcool, comme c'est le cas pour les aliments, est un élément d'information pour le consommateur qui souhaite équilibrer son alimentation.
- Plus d'un million de Français dépassent la dose journalière admissible de sulfites « principalement en raison de la consommation de vin » qui représente, à lui seul, environ 70% de nos apports en sulfites. Or l'ingestion de sulfites peut avoir des effets indésirables, de l'intolérance (le plus fréquent étant le mal de tête) à l'allergie pouvant aller jusqu'au choc anaphylactique.



Engagements des candidats

 Nathalie Arthaud		<i>Oui, l'information est indispensable. Mais la lutte contre le fléau de l'alcoolisme se heurte à des intérêts privés puissants qui savent trouver des relais parmi le personnel politique, y compris au plus haut niveau. Ainsi, le lobby viticole a remporté une victoire en 2015 grâce à la loi Macron.</i>
 Nicolas Dupont-Aignan		<i>Je suis, de surcroît, particulièrement sensible à la lutte contre le syndrome d'alcoolisation fœtale.</i>
 François Fillon		François Fillon n'aborde pas cette question dans son courrier.
 Benoît Hamon		Pas de commentaire
 Marine Le Pen		<i>Je plaide pour une pleine information des Français sur les produits qu'ils consomment, cela inclut l'alcool. Pour des raisons sanitaires et de transparence, il est essentiel que les informations que vous mentionnez soient indiquées sur l'étiquette des produits.</i>
 Emmanuel Macron		Emmanuel Macron n'aborde pas cette question dans son courrier.
 Jean-Luc Mélenchon		<i>Il est nécessaire que les consommateurs soient correctement informés sur les boissons alcoolisées. Importance de l'éducation à la santé : casser certaines représentations entretenues par le marketing. Sur la lutte contre l'utilisation des pesticides dans la viticulture, l'interdiction de certains produits et le développement massif de l'agriculture bio constituent des leviers efficaces.</i>



5. Renforcer la prévention et l'éducation à la santé pour toutes et tous : à tous les âges, dans tous les contextes, sur tous les territoires

La prévention - dans toutes ses dimensions qu'elles portent sur l'éducation, l'encadrement de l'offre et des prix, la promotion des produits, etc. - est le parent pauvre des politiques de santé menées en France depuis de nombreuses années. Un rapport du Sénat de 2015 a d'ailleurs souligné les moyens limités consacrés à la prévention en évoquant un « *saupoudrage qui constitue un frein à l'efficacité globale de la politique gouvernementale* »⁶.

- ***Vous engagez-vous, si vous êtes élu-e, à adopter un programme pluriannuel de prévention, et notamment de réduction des risques et des dommages liés aux conduites addictives, déployé sur l'ensemble du territoire ?***

Il s'agit notamment de :

- lutter contre les inégalités d'accès à la prévention,
- développer les programmes de prévention à tous les âges, dans tous les contextes, sur tous les territoires notamment auprès des jeunes, des personnes en situation de précarité vivant avec un handicap, en milieux scolaire, d'apprentissage et étudiant, en milieu festif, professionnel, etc.,
- créer un fonds de lutte contre le risque alcool pour financer des actions locales, nationales et internationales, dans le même esprit que le fonds de lutte contre le tabac créé en novembre 2016.

Pourquoi c'est important ?

- Pour 86% des Français, le développement de l'information et de la prévention est un enjeu prioritaire afin de faire des Français des acteurs éclairés sur leur santé⁷.
- Les crédits consacrés à la prévention sont insignifiants par rapport aux enjeux sanitaires : l'enveloppe allouée à la prévention, répartie entre les agences régionales de santé, est de 274 millions d'euros en 2016⁸. A titre de comparaison, les coûts de la répression étaient de 676 millions en 2010.
- Les dépenses de publicité pour les boissons alcooliques sont 100 fois supérieures au budget alloué à Santé publique France pour une campagne médiatique par an sur le risque alcool.

⁶ [Avis au nom de la commission des Affaires sociales sur le projet de loi de finances pour 2016 - Tome 2, 19/11/15](#)

⁷ Sondage OpinionWay sur « La santé dans les enjeux présidentiels », septembre 2016.

⁸ Dossier de presse du Gouvernement publié à l'occasion du PLFSS 2017, 23 septembre 2016.



Engagements des candidats

 Nathalie Arthaud		<i>Les moyens mis en oeuvre par l'État sont bien en dessous de ce qu'ils devraient être. Le fonds de prévention du tabagisme est doté de 32 millions € Une somme dérisoire à côté des 14 milliards que les taxes sur le tabac rapportent à l'État. Une prévention supposerait de contrôler l'utilisation de ces milliards de taxes pour les mettre à la dispositions d'associations qui, comme la vôtre, luttent en permanence pour faire reculer ces fléaux.</i>
 Nicolas Dupont-Aignan		Pas de commentaire
 François Fillon		<i>Une éducation dès le plus jeune âge fait partie des mesures que je prendrai pour lutter contre les addictions. Nous lancerons un grand Plan Santé à l'école, débutant dès la maternelle, reposant sur l'éducation à la santé des enfants (nutrition, activité physique, sommeil) et sur la prévention des addictions (écran, tabac, alcool, cannabis et autres drogues). Nous ferons prendre en charge par l'assurance maladie une consultation de prévention tous les deux ans pour tous les Français. L'assurance maladie transmettra également à chaque Français un document personnalisé qui indiquera, pour chaque âge de la vie, les comportements personnels (alimentation, pratique du sport...) et les actions de suivi médical permettant à chacun d'être acteur de son maintien en bonne santé.</i>
 Benoît Hamon		<i>Parce que c'est dès le plus jeune âge que la prévention est la plus efficace, nous renforcerons l'éducation et la promotion de la santé à l'école autour du « Parcours éducatif », avec plus de place pour le sport, le renforcement de la médecine scolaire sur la prévention, l'apprentissage de la nutrition et des comportements favorables à la santé, l'interdiction faite aux lobbys de rentrer dans les cours d'écoles.</i>
 Marine Le Pen		<i>Je plaide pour une grande réforme du système de santé, qui permettra de s'adapter à la transition épidémiologique que nous connaissons, avec la recrudescence des pathologies chroniques. L'éducation à la santé et la prévention sont donc essentielles. Il est nécessaire d'augmenter les budgets alloués à la prévention et de mieux étudier les campagnes, afin de permettre un ciblage optimal. Il est nécessaire de responsabiliser les Français face à leur santé et de les rendre des acteurs à part entière de leur santé. Le développement du statut de patient expert peut également être une bonne mesure.</i>
 Emmanuel Macron		<i>Nous mettrons en place une politique globale de prévention ciblée pour les jeunes, par des campagnes de promotion des comportements favorables à la santé et de la pratique d'activités sportives. Nous créerons un service sanitaire pour épauler les différents acteurs de la prévention. Nous soutiendrons les associations engagées en faveur de la prévention et de la promotion de la santé. Nous maintiendrons les fonds de dotation et les aides de l'Etat, ainsi que les incitations fiscales, pour que les associations qui se battent au quotidien contre les risques et les dommages liés aux conduites addictives voient leur financement pérennisé.</i>
 Jean-Luc Mélenchon		<i>La prévention primaire constitue l'un des axes essentiels de notre programme santé. Autres mesures annoncées : recrutement de médecins scolaires et de médecins du travail, renforcement des structures relais, amélioration de l'accès aux soins, maillage complet du territoire en centres de santé pluriprofessionnels où les praticiens ne seront plus payés uniquement à l'acte, médiateurs santé disposant d'une connaissance fine des conditions de vie, mise en place du "100% sécu"</i>



Ensemble, prévenons les risques addictifs

www.anpaa.asso.fr

Rejoignez-nous sur



2017 - Mise en forme : Karine Blondeau, - ANPAA siège



A.N.P.A.A.

20, rue Saint-Fiacre – 75002 Paris

Tél. : 01 42 33 51 04 – Fax : 01 45 08 17 02 – contact@anpaa.asso.fr - [@anpaa_asso](https://www.facebook.com/anpaa) – www.anpaa.asso.fr - [facebook](https://www.facebook.com/anpaa)

L'A.N.P.A.A. est une association loi 1901, reconnue d'utilité publique (décret du 5 février 1880) et agréée d'éducation populaire (arrêté du 6 mai 1974)